

Conditions générales de la promotion Duracell 2024 Belgique : Scannez et tentez de Gagner.

Les présentes conditions générales de la promotion (ci-après : les "**conditions générales de la promotion**") s'appliquent à l'opération promotionnelle "**Duracell : Scannez et tentez de Gagnez promo 2024**" (ci-après : le « **jeu** » ou la « **promotion** »), organisée par Duracell Netherlands BV, dont le siège social est situé au Olympisch Stadion 24-28, 1076DE en Amsterdam (ci-après : « **Duracell** »). Le contenu du jeu et les présentes conditions générales du jeu peuvent être consultés à tout moment sur le site www.duracellscanwin.com (ci-après : le "**site web pour participer à la promotion**").

Article 1 Général

- Cette promotion se déroule du 02/05/2024, 12.00 heures au 30/06/2024, 23.59 heures. La participation est soumise à l'obligation d'achat et est ouverte aux résidents belges âgés de 18 ans et plus.
- Duracell déclare que la promotion n'est pas un jeu de hasard, une loterie, ou un jeu dont le résultat est exclusivement soumis au hasard/à la chance.
- En participant à la promotion, les participants acceptent d'être liés par les présentes conditions générales du jeu. La participation et, par conséquent, l'acceptation des présentes conditions générales de la promotion sont obligatoires pour avoir une chance de remporter l'un des lots.
- Pour participer à cette promotion, les participants doivent acheter des piles Duracell pendant la période du jeu du 02/05/2024 12.00 heures au 30/06/2024 23.59 heures auprès de l'un des magasins participants et remplir le bon de participation tel que mentionné à l'article 2, paragraphe 3 des présentes conditions générales.
- Un participant peut participer à cette promotion autant de fois qu'il le souhaite. Toutefois, une seule participation est possible par produit acheté. Un participant peut remporter au maximum une dotation pendant toute la durée du jeu (même nom, même numéro de téléphone, même adresse électronique/postale et même adresse IP). Il ne peut y avoir qu'un seul gagnant par famille vivant à la même adresse.
- Les inscriptions qui ne sont pas soumises conformément aux présentes conditions générales, seront disqualifiées et ne pourront pas participer à la promotion
- Les employés de Duracell et toute personne directement ou indirectement impliquée dans l'organisation du jeu, ainsi que leurs proches, sont exclus de la participation à la promotion.

Article 2 Jeu : SCANNEZ ET TENTEZ DE GAGNER

1. Participation

- Achetez un produit Duracell pendant la période de jeu du 02/05/2024 au 30/06/2024, comme décrit ci-dessus, et conservez votre preuve d'achat.
- S'inscrire avant le 30/06/2024 sur le site web www.duracellscanwin.com. Les participants peuvent également s'inscrire en scannant le code QR figurant sur displays et frontons promotionnels en magasin. Après avoir scanné le code, l'application s'ouvrira dans le navigateur du téléphone portable. Les participants ne peuvent participer à la promotion qu'en acceptant les conditions générales de la promotion.

- Pour participer à la promotion, les participants doivent remplir leur nom, leur adresse mail, leur numéro de téléphone et télécharger une copie du ticket de caisse sur le site web du jeu.
- Ils doivent répondre de manière la plus créative à la question : Qu'est-ce qui vous motive dans la vie? Peut-être s'agit-il d'une passion pour la Formule 1, d'un intérêt pour un autre sport, de la cuisine, de vos enfants ou peut-être d'un engagement social ? Présentez-nous votre motivation de la manière la plus intéressante possible ! Les dotations seront attribuées aux contributions jugées les plus intéressantes et les plus créatives par notre jury, sous réserve des conditions énoncées à l'article 3.
- Afin d'éviter les fraudes, l'original de la preuve d'achat du participant peut être demandé de manière aléatoire pour la distribution des dotations. Le participant doit conserver son ticket de caisse original, afin que l'achat puisse être vérifié.
- Il est expressément interdit de reproduire les tickets de caisse (y compris par photocopie) ou de fourbir des tickets contrefaits/faux tickets sans avoir acheté le produit ou après l'avoir retourné.

2. Dotations à gagner

- Duracell (l'organisateur du jeu) offre la possibilité de gagner l'un des lots suivants : 5 lots de 2 Silver 3 Weekend Double Gauche places pour Spa Francorchamps (26/07/2024-28/07/2024) (Valeur 648€ par lot) + tickets de parking à 90€.

3. Procédure d'attribution

- Un jury composé de deux personnes désignées par l'Organisateur sélectionnera 5 gagnants (ci-après " les Gagnant(s) ").
- Lors de la sélection des Gagnants, le jury prendra en compte les critères suivants : la créativité, l'originalité, ainsi que la conformité de la candidature aux objectifs de la promotion- concours et le respect des conditions générales relatives à la publication de la candidature.
- La décision du jury est définitive et sans appel.
- Les gagnants seront informés par un mail envoyé à l'adresse électronique qu'ils ont indiquée dans le formulaire au plus tard 10 jours après la fin du jeu.
- Les gagnants doivent fournir une preuve d'identité à la demande de Duracell dans les 72 heures.
- Une vérification de l'âge sera également effectuée.
- En cas de doute ou si la preuve correcte ne peut être fournie (à temps), Duracell se réserve le droit de disqualifier/exclure les participants et/ou les gagnants de toute participation ultérieure sans donner de raisons et sans notification préalable, et le gain deviendra caduc.
- Si le gagnant n'a pas répondu dans les 5 jours ouvrables suivant la notification de son gain, un nouvel e-mail sera envoyé pour établir le contact. Le gagnant aura une nouvelle occasion de se manifester dans un délai de 3 jours ouvrables et de s'identifier, si nécessaire. À l'issue de cette période, il sera exclu en tant que gagnant du jeu et Duracell sélectionnera un ou plusieurs autres gagnants.
- Les gagnants sont entièrement responsables de tous les coûts associés pour se rendre à l'événement de la dotation gagnée, de leur hébergement, y compris leurs dépenses personnelles sur place, etc. L'Organisateur n'est aucunement responsable de ces dépenses.

- **Remarque** : en participant à cette promotion, le gagnant déclare qu'il accepte de participer à toutes les activités annexes liées à la promotion et à l'attribution du lot gagné, comme utilisation de sa photo et nom, y compris, mais sans s'y limiter, pour de la publicité sur internet et les réseaux sociaux.
- Aucune discussion ne sera engagée quant à une possible contestation des résultats de la promotion.
- L'attribution des lots se fera sous l'autorité de Duracell.
- Les lots ne peuvent être échangés contre de l'argent ou transférés à des tiers.
- Duracell utilisera les données des participants exclusivement pour l'organisation du jeu et des envois spécifiques des dotations, qui y sont associées.
- Si un gagnant n'accepte pas le lot gagné et les conditions dans lesquelles il est attribué, Duracell se réserve le droit de ne pas attribuer le lot.

Article 3 Règles de participation à la promotion

- La participation ne sera acceptée que pendant la période de promotion. La date de réception de la participation à la promotion par l'Organisateur est la date déterminante. Les candidatures soumises après la date limite ou qui, pour d'autres raisons, enfreignent les dispositions du présent règlement ne seront pas prises en compte dans le cadre du concours.
- L'Organisateur établit et conserve une liste des noms des gagnants pendant 60 jours maximum à compter de la date de fin du Jeu.

Article 4 Droit d'auteur (licence)

- Le participant déclare, en soumettant participant à la promotion, qu'il détient l'intégralité des droits moraux et patrimoniaux et des droits connexes, ainsi que les autres droits nécessaires à la publication de sa réponse fournie pour participer au concours sur Internet. Si le participant n'est pas l'auteur ou le coauteur de la réponse fournie lors de sa participation au concours, il pourra être tenu responsable pour avoir fourni de fausses informations.
- En cas d'utilisation de matériel visuel ou marques de tiers dans le cadre de la candidature au concours, le participant s'engage à obtenir le consentement marques, pour diffuser leur image sur Internet.
- Le Participant est tenu d'indemniser l'Organisateur de tout dommage que ce dernier pourrait subir du fait d'éventuelles réclamations de tiers concernant les droits d'auteur et autres droits qu'ils pourraient faire valoir.
- En acceptant le présent règlement, le participant accepte que l'Organisateur reproduise, affiche et distribue librement le Jeu pendant et après le Jeu.
- En soumettant la participation au concours, le participant accorde à l'Organisateur une licence non exclusive et irrévocable (avec le droit d'accorder des sous-licences) pour utiliser la participation à la promotion en tout ou en partie pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de soumission.
- L'Organisateur a le droit de supprimer les participations dont le contenu viole les lois applicables, les principes de décence, les droits et/ou la bonne réputation de l'Organisateur, les droits de tiers, les droits de la personnalité, est offensant, vulgaire ou contient des menaces à l'encontre de tiers, contient des propos discriminatoires à

l'égard d'autres personnes en raison de leur sexe, de leur race, de leur nationalité, de leur langue ou de leur religion, incite à la violence ou est de nature pornographique.

Article 5 Responsabilité

- Duracell refuse toute responsabilité pour quelconque des dommages causés par : a) une perte éventuelle de revenus ; b) la fourniture d'informations incorrectes ou incomplètes par un participant ; ou c) des pannes de réseau, de matériel ou de logiciel entraînant une réduction, un retard ou une perte de participations.
- Duracell n'est pas responsable des dommages (directs ou indirects) résultant de la participation à ce jeu ou de l'utilisation des lots attribués.
- Duracell n'est pas responsable des pertes, retards ou dysfonctionnements techniques éventuels causés par des tiers tels que les opérateurs de télécommunications, La Poste ou par des pannes de réseau, de matériel informatique ou de logiciel de quelque nature que ce soit, qui entraînent des messages d'erreur, des participations réduites, retardées ou perdues ou un tirage au sort et une livraison aléatoire des lots. Il ne peut pas non plus être tenu responsable des erreurs dans le matériel imprimé.
- Duracell n'est pas non plus responsable, entre autres, des éléments suivants :
Des tickets de caisse incomplets ou illisibles comme preuve d'achat.
- Duracell ne peut être tenu responsable de toute interruption du jeu due à des problèmes techniques ou autres échappant à son contrôle.
- Malgré tout le soin apporté par Duracell à la promotion et à la gestion de ce site web, il est possible que les informations soient incomplètes ou incorrectes. Duracell n'est pas responsable des dommages causés par des erreurs ou omissions techniques ou rédactionnelles sur le site web, ni des dommages résultant de l'utilisation, de la présentation, de la mise à disposition ou de l'indisponibilité temporaire de ce site web ou de liens vers des sites web de tiers, sauf en cas d'intention ou de négligence grave de la part de Duracell.
- Le site web du jeu a été contrôlé pour détecter la présence de virus informatiques connus et a été testé sur plusieurs systèmes informatiques. Toutefois, l'absence de virus informatiques ne peut jamais être garantie. Duracell n'est pas responsable des logiciels de tiers tels que les pilotes de logiciels et les modules d'extension de navigateur.
- Chaque participant doit prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger ses propres données et/ou programmes logiciels sur son équipement informatique et/ou son site contre tout dommage/programme malveillant/accès non autorisé ou autre. La connexion au site web du jeu et la participation à ce jeu relèvent de la seule responsabilité des participants. Le participant ne peut en aucun cas se retourner contre Duracell pour les coûts liés à sa participation. Les participations organisées et/ou collectives au concours seront considérées comme déraisonnables et seront automatiquement exclues de la participation.
- Duracell n'est pas responsable de l'utilisation abusive de ce site web. Les informations relatives aux personnes qui utilisent ce site de manière abusive seront, le cas échéant, transmises aux autorités.

Article 6 Correspondance

- Les questions, commentaires ou plaintes concernant ce jeu peuvent être soumis par écrit à l'adresse suivante : servicebe@duracellscanwin.com.

- Le participant recevra alors une réponse substantielle dans un délai raisonnable.

Article 7 Conditions d'utilisation

Le jeu est régi exclusivement par le droit belge et tout litige, différend ou réclamation relève de la compétence des tribunaux de Bruxelles.

Duracell a le droit à tout moment de suspendre ou d'annuler le jeu ou de le faire suspendre/annuler et de modifier les lots à gagner et/ou les conditions générales du jeu ou de les faire modifier sans en donner les raisons et sans préavis. Si les conditions générales du jeu sont modifiées, la version modifiée sera publiée sur le site web du jeu dès que possible. Dans la mesure où certaines questions ne sont pas prévues dans les présentes conditions générales du jeu, la décision finale sera celle de Duracell.

Article 8 Données

- Les participants à la promotion sont tenus de fournir toutes les informations personnelles demandées de manière correcte, actualisée et complète.
- Les participants qui fournissent des informations incorrectes ou incomplètes ne pourront pas recevoir le lot et pourront être exclus du jeu par Duracell.
- Consultez la politique de confidentialité de Duracell ici : <https://www.duracell.be/politique-de-confidentialite/>.
- Les données personnelles sont utilisées uniquement à des fins de vérification et de communication avec les gagnants et ne seront pas utilisées à des fins commerciales sans autorisation.
- Vos données personnelles seront supprimées une fois les lots attribués. Les données des gagnants peuvent être conservées conformément à la législation fiscale. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données personnelles en écrivant à l'adresse suivante : servicebe@duracellscanwin.com.

Dernière modification le 03/04/2024